

## **PARCOURS PREPARATOIRE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – CONTENUS ET OBJECTIFS**

### **DISCIPLINE : DIRECTION DE CHŒUR (915H REPARTIES SUR 3 ANS)**

#### **DOMINANTE : 369H**

Ce parcours est proposé pour les chefs de chœurs en voie de professionnalisation. Un enseignement individualisé leur permet de travailler avec un haut niveau d'exigence. Le travail à la table et la gestique sont abordés lors de séances collectives spécifiques. Une répétition hebdomadaire avec le chœur école permet un travail plus personnalisé en situation, et permet d'approfondir la relation au chœur, l'efficacité de la séance, l'écoute et la relation geste / son.

Chaque année les étudiants participent aux concerts de la saison, pendant lesquels ils ont l'opportunité de travailler avec piano et ensemble instrumental.

Ils préparent également dans un cours spécifique les grandes œuvres du répertoire, afin d'élargir au maximum leur culture chorale.

Des modules de prononciation anglais/allemand, technique vocale et piano complémentaire sont proposés, ainsi que des ateliers de théâtre.

#### **CULTURE : 314H**

- 3<sup>ème</sup> cycle de Formation musicale, et cours de déchiffrage complémentaires
- 12 conférences à valider, parmi un large choix proposé tout au long de l'année au sein de l' E.N.M toutes esthétiques confondues
- Parcours de culture et analyse

#### **PRATIQUES COLLECTIVES : 150H**

- Participation de chacun dans le chœur atelier au sein du cours de direction de chœur.
- Participation au chœur d'étudiants Elégie ou à des petits ensembles (quatuor, quintette)

#### **INVENTION : 50H**

Chaque semaine, un atelier d'improvisation est intégré dans le cours de technique de direction.

## MODALITES D'ENTREE EN PARCOURS PREPARATOIRE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :

**Epreuve dominante** : 15 minutes de travail devant un chœur, après une mise en loge d'une heure.

**Interprétation d'une pièce vocale** a capella, accompagnée ou auto-

**Déchiffrage chanté** avec texte, en français, latin, anglais, allemand ou italien.

**Interprétation** d'une pièce pour piano, 3 minutes maximum.

**Epreuve de culture** : Mise en loge d'1h avec écoute de 3 œuvres diffusées 3 fois chacune, rédaction par le candidat d'un commentaire d'écoute écrit pour chaque œuvre (structure, langage, plan tonal, en déduire une époque, un style et/ou un compositeur)

**Entretien avec le jury** : retour sur épreuves, rappel du parcours du candidat, motivations et projet professionnel